

Territoires

Ruanda - Urundi

RUANDA - URUNDI

GEWESTEN

872 / T.P.

Astrida

, le 13 avril 1949.-
den

appeler dans la réponse la date et le numéro
In het antwoord vermelden : nummer en
dagtekening.

Réponse au n°

Antwoord op n°

19

du
van

1 ANNEXE
Bijlage

OBJET:

Voorwerp

Route Gitabi-Ibanda.-

Monsieur l'Administrateur Chef de Territoire,

J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce couvert copie de l'avis annonçant la fermeture du tronçon Kuwasenkoko-Kumubuga. Le tronçon barré Kuwasenkoko-Kumubuga est situé en majeure partie en territoire de Nyanza (Kugashwi-Kumubuga).

Monsieur le Chef du Service des Travaux Publics a interdit à Monsieur Gellens d'utiliser la main d'oeuvre des chantiers de construction routière à l'entretien des pistes existantes.

Il serait donc souhaitable que la réfection périodique du tronçon de route de 15 Kms (Kugashwi-Biguga) soit assuré par la main d'oeuvre originaire de Nyanza (75 hommes suffiraient) sur la base de l'ordonnance N°347/A.I.M.O. (art.46 g).

Monsieur Gellens a accepté de se charger de la surveillance des équipes et de leur paiement, (3 frs. par jour et ration). Vu l'urgence de procéder à la réparation de ce tronçon fortement endommagé, les travaux ont débuté cette semaine sur le tronçon d'Astrida.

La solution définitive pour l'entretien de cette route forestière est l'installation sur place de villages de cantonniers. Trois camps ont été construits en territoire d'Astrida et le déboisement entamé sera poursuivi en saison sèche ainsi que la mise en culture. Les cantonniers volontaires ont été exemptés de l'impôt 1949. Le crois en une tentative possible d'être

ASTRIDA



13065

Astrida, le 15 mars 1949.-

655 m.r.
Objet:
e Gitari Thanda.

Copie pour information à Monsieur le Président
du Ruanda à Kigali.-

L'Administrateur Territorial Assistant,

J. HOFFMAN,


Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli
la lettre n° 556/T. D. T. C. du 11 mars dernier de Monsieur le Président
du Ruanda qui apparemment vous est destinée.

Elle se réfère en effet à la lettre que Monsieur
Collens se dit vous avoir adressée le 22 février dernier.

L'Administrateur Territorial Assistant,

J. HOFFMAN.

Monsieur l'Administrateur Territorial

de ... à

KIGALI, le 11 mars 1949.-

Objet:
Route Gitabi-Ibanda.-

Monsieur l'Administrateur Territorial,

Mé référant à la lettre vous adressée le 22 février dernier par le Chef du Chantier Gitabi-Ibanda, j'ai l'honneur de vous prier de prescrire d'urgence aux autorités indigènes intéressées d'avoir à rechercher les déserteurs sous contrat signalés dans la précitée.

Vous voudrez bien ouvrir une enquête en vue d'établir les causes des désertions constatées et la raison de la carence apportée par les autorités indigènes dans la découverte des défaillants.

Une propagande soutenue sera entreprise en vue d'obtenir l'embauche de la M.O.I. volontaire nécessaire aux besoins du moment.

Il me serait agréable d'être tenu au courant du suivi.-

Le Résident du Rwanda, G.SANDRART,
s/g.SANDRART,

Monsieur l'Administrateur
Chef de Territoire

à

A S T R T D A .-

Gitabi, le 22 février 1949.-

CELLIENS
TRAVAUX PUBLICS
CHIEF DES CHANTIERS ROUTIERS
GITABI-IBANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Copie pour information à :
Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI
Monsieur le Chef de Service des Travaux-Publics
à USURUBURA.

Le Chef de chantiers Gitabi-Ibanda,
CELLIENS,

A Monsieur le Chef du Territoire de NYANZA,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que entre Gitabi-Ibanda se trouve un tronçon de route d'une quinzaine de kms au moins, situé en territoire de Nyanza. Jusqu'à ce jour, et depuis 1947, j'ai assuré l'entretien et la réfection partielle de ce tronçon avec ma main d'oeuvre payée sur crédit construction route. En compensation votre territoire m'envoyait mensuellement de 100 à 150 volontaires payés et nourris par nous - Or depuis octobre 1948, date approximative de la mise en vigueur des nouveaux règlements sur la M.O.L., plus un volontaire de votre territoire n'est venu travailler sur mon chantier et 75 % au moins des contractés en provenance de votre territoire (Chefferie Birasa) sont déserteurs.

A trois reprises différentes j'ai fait parvenir à votre territoire ainsi qu'au Chef intéressé la liste nominative de ces déserteurs. Or à ce jour, pas un de ceux-ci ne m'a été renvoyé alors qu'il ne revient de source sûre qu'ils sont en grande partie sur leurs collines et que ni le Chef ni ses sous-chefs ne se sont donnés la peine de les rechercher ni d'accuser réception aux lettres envoyées concernant ces contractés.

Mais l'effectif réduit avec lequel je suis obligé d'assurer l'avancement de mes travaux, il ne m'est plus possible de continuer à assurer l'entretien de votre tronçon de route sans préjudice pour mon travail principal.

Je vous demanderais de bien vouloir envisager l'envoi d'un contingent de 75 travailleurs qui assurerait la remise en état (le passage étant pratiquement arrêté) de votre tronçon KUGASWI-BIGUGU dont je pourrais assurer la surveillance.

Le Chef des Chantiers routiers Gitabi-Ibanda,
CELLIENS,

O. J. Iliens

Monsieur l'Administrateur
du Territoire de & à

NYANZA.